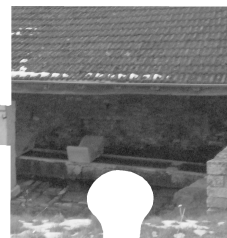
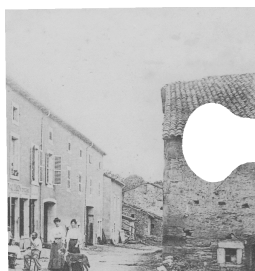




N°9  
JUILLET 2013

EDITO

DOMMARTIN AUX BOIS



LA VIE DE LA COMMUNE

Agencourt - Agemont - Barbonfoing



Tél/fax : 03.29.66.86.97  
[dommartin-aux-bois@wanadoo.fr](mailto:dommartin-aux-bois@wanadoo.fr)



# LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Comme d'habitude, je vais consacrer « le mot du Maire » à un passage en revue des décisions et des faits importants depuis le début de cette année.

Les comptes administratifs et compte de gestions 2012 ont été approuvés le 29 mars 2013, comme présentés ci-dessous :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédents (1)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	-40 848,11 €			79 769,96 €	-40 848,11 €	79 769,96 €
Opération de l'exercice	-100 097,23 €	133 523,27 €	-236 087,99 €	294 991,72 €	-336 185,22 €	428 514,99 €
<b>TOTAUX</b>	<b>-140 945,34 €</b>	<b>133 523,27 €</b>	<b>-236 087,99 €</b>	<b>374 761,68 €</b>	<b>-377 033,33 €</b>	<b>508 284,95 €</b>
Résultats de clôture	-7 422,07 €			138 673,69 €	-7 422,07 €	138 673,69 €
Restes à réaliser	-54 529,04 €	28 851,70 €			-54 529,04 €	28 851,70 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-61 951,11 €</b>	<b>28 851,70 €</b>		<b>138 673,69 €</b>	<b>-61 951,11 €</b>	<b>167 525,39 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-33 099,41 €</b>			<b>138 673,69 €</b>		<b>105 574,28 €</b>
<b>COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE FORET</b>						
Résultats reportés	-1 271,00 €			143 271,41 €	-1 271,00 €	143 271,41 €
Opération de l'exercice	-3 970,23 €	7 403,75 €	-17 189,85 €	33 017,92 €	-21 160,08 €	40 421,67 €
<b>TOTAUX</b>	<b>-5 241,23 €</b>	<b>7 403,75 €</b>	<b>-17 189,85 €</b>	<b>176 289,33 €</b>	<b>-22 431,08 €</b>	<b>183 693,08 €</b>
Résultats de clôture		2 162,52 €		159 099,48 €	0,00 €	161 262,00 €
Restes à réaliser	-5 000,00 €	0,00 €		0,00 €	-5 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-5 000,00 €</b>	<b>2 162,52 €</b>		<b>159 099,48 €</b>	<b>-5 000,00 €</b>	<b>161 262,00 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-2 837,48 €</b>	<b>0,00 €</b>		<b>159 099,48 €</b>		<b>156 262,00 €</b>

L'an dernier, à la même époque, je vous parlais de la baisse de la taxe d'habitation de 1,10 % que le conseil municipal avait votée, profitant d'une opportunité due à la réforme fiscale.

Néanmoins, il subsistait un décalage du niveau des quatre taxes de notre commune par rapport à la moyenne départementale des communes de notre importance. Nous n'avions pas pu, jusqu'à présent, rééquilibrer parce que ces taxes étaient liées entre elles.

Du fait de notre changement de communauté de communes, et que la communauté de communes du secteur de Dompaire soit passée à la fiscalité propre unique, ces liens entre les taxes ont été partiellement libérés, ce qui nous a permis de réajuster celles-ci pour nous approcher de la moyenne départementale des communes de 200 à 499 habitants, tout en conservant un produit constant.

Ce rééquilibrage devrait, tout en diminuant la pression fiscale sur les logements à valeur locative élevée (essentiellement les constructions récentes), donner plus de moyens pour l'entretien des chemins ruraux, par le produit de l'augmentation de la taxe foncière non bâtie.

	Taxe d'habitation	Produit	Taxe foncière bâtie	Produit	Taxe foncière non bâtie	Produit	Produit total attendu
Moyenne départ communes de 200 à 499 hbts	19,10 %		11,31 %		21,79 %		
Taxes communales 2012	22,54 %	54 930	11,71 %	18 502	13,58 %	4 970	78 402
Proposition retenue : - 2 pts TH + 8,21 pts TFB + 1,58 TFNB	20,54 %	50 056	12,89 %	20 366	21,79 %	7 975	78 397

Proposition votée à 8 pour, 1 contre, 2 abstentions, le 12 avril 2013.

Les participations syndicales ont été votées de la façon suivante :

- Syndicat pour l'informatisation communale dans le département des Vosges : 222,00 € pris sur le budget primitif.
- Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Dompain : 9 677,00€ contre 9171,00 € en 2012, évolution due à l'augmentation de la population et du nombre d'élèves, participation fiscalisée comme les années précédentes.
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des services d'incendie et de secours du secteur de Dompain, (qui a pris en charge la construction du centre de première intervention de Harol-Dommartin aux Bois) 3 870,00€, soit 9,00 € par habitant, au lieu de 10,50 € en 2012, pris en charge sur le budget primitif.

Les subventions aux associations :

- ASGDC : 350,00 €
- Prévention routière : 50,00 €, pour permettre, entre autre, à nos CM1-CM2 de participer au concours départemental,
- Coopérative scolaire : 130,00 €
- Les amis de l'école : 195,00 €
- Amicale des sapeurs-pompiers de Dommartin aux Bois : 150,00 €

Rappel : l'attribution de ces subventions est conditionnée à une demande et à la fourniture du bilan financier de l'année précédente. Les prises en charge par la commune du chauffage lors de l'occupation de la salle polyvalente les jeudis par le club de la Mirabelle et du feu d'artifice à l'occasion du méchoui du comité des fêtes du mois d'août sont considérées comme des subventions accordées à ces associations.

Le Conseil Municipal a voté cette année une dotation supplémentaire au Comité d'Action Sociale Communale (CCAS), pour permettre la participation financière aux activités sportives et culturelles de nos habitants, et compenser l'inaccessibilité à la carte « PASS », ex Olima Pass, due à notre changement de communauté de communes (voir exposé ci-après).

Le budget 2013 a été voté à l'unanimité comme suit :

### BUDGET COMMUNE :

Dépenses de Fonctionnement : 426 661,64 €

Recettes de Fonctionnement : 426 661,64 €

Dépenses d'Investissement : 450 926,52 €

Recettes d'Investissement : 450 926,52 €

**TOTAL DÉPENSES :** **877 588,16 €**

**TOTAL RECETTES :** **877 588,16 €**

## BUDGET FORÊT :

Dépenses de Fonctionnement : 86 612,24 €  
Dépenses d'Investissement : 14 400,00 €

Recettes de Fonctionnement : 201 662,00 €  
Recettes d'Investissement : 14 400,00€

-----  
**TOTAL DÉPENSES :**            **101 012,21 €**

-----  
**TOTAL RECETTES :**            **216 062,00 €**

Les dépenses essentielles concernent le projet de nouvelle mairie (accessible aux personnes à mobilité réduite, pour répondre aux obligations avant 2015) pour un estimatif de 279 005,06 TTC, en deux tranches, la mise aux normes d'accessibilité du cimetière, de la salle polyvalente et de l'église, pour 16 800,00€ TTC, le gravillonnage en bicouche du VC6 (Agémont-Barbonfoing).

Tous ces projets ont fait l'objet de demande de subvention auprès du Conseil Général des Vosges. Il est également prévu de réaliser un espace cinéraire au cimetière communal (columbarium, jardin du souvenir, ossuaire et caveau provisoire).

Pour ce qui concerne la forêt, le Conseil Municipal a accepté la proposition de l'ONF concernant un amendement calco-magnésien limité à 72 ha, sur les parcelles 7 à 15. Cet apport doit diminuer l'acidité du sol due essentiellement à la pollution et aux pluies acides et qui fait dépérir les hêtres. Les affouages 2013-2014 se présenteront de la même manière que la saison précédente, nettoyage sur la parcelle 24, puis distribution de lots sur les parcelles 9, 10, 14r, pour une quantité estimée à 870 stères. Le coût estimatif avant l'appel d'offre est de 600,00 € / ha, subventionné à 50 %. L'épandage se fera par hélicoptère.

Le poste informatique de la secrétaire a été remplacé. Nous avons également fait l'acquisition d'un nouveau photocopieur, couleur, qui va nous permettre, en plus d'imprimer tous les documents de la mairie en remplacement des imprimantes jet d'encre, d'éditer le bulletin communal, avec une économie non négligeable. Ce bulletin est le premier imprimé en régie. Nous avons également acheté une tondobroyeuse (voir article ci-après) et un rabot de déneigement d'occasion.

Le Conseil Municipal a donné la possibilité aux jeunes de 18 à 25 ans de travailler cet été à hauteur de 20 heures par semaine, en créant un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité, trois candidats de la commune, Romuald ZEITHAMER, Romain MARCHAL et Jérémy VILLEMINE, ont présenté leur candidature et se répartiront la tâche jusqu'à la fin août, à raison de trois semaines pour le premier et deux semaines chacun pour les deux autres. Ils aideront Julien et le remplaceront durant ses congés.

L'abri fontaine de la rue de la Gare à Adoncourt, qui a été victime d'une sortie de route d'un véhicule du au verglas cet hiver, a fait l'objet de plusieurs devis, conformément au souhait du Conseil Municipal. L'entreprise retenue ne pourra intervenir qu'en fin d'année, voire début 2014.

Pour ce qui concerne la signalétique, notre ancienne communauté de communes termine la pose des panneaux d'indication des entreprises et des Relais d'Information Service.

Je terminerai cette intervention en vous souhaitant de bonnes vacances en profitant du retour du soleil.

Patrick RAMBAUT

# INFOS COMMUNALES

## Fleurissement

Le 08 juin, le soleil était au rendez-vous pour accompagner élus, employés et bénévoles pour le fleurissement de nos villages.

Julien a apporté son savoir-faire sur le centre de Barbonfoing, par des massifs bordés de pierres sèches, d'une remise à niveau du terrain et d'une nouvelle pelouse.



## Bibliothèque

Les travaux se poursuivent : la filière d'assainissement a été installée sous la rampe d'accès pour les personnes handicapées afin d'économiser de la place pour le stationnement.

La place réservée aux personnes handicapées a été réalisée en béton désactivé par la commune.

## Matériel

Les tondeuses à gazon ont maintenant quelques années et de nombreuses heures de fonctionnement, le Conseil Municipal a décidé d'acheter une tondobroyeuse à fléaux. Ce genre de matériel professionnel est moins fragile qu'une machine classique. Les fléaux se rétractent au contact d'obstacles indésirables, évitant ainsi une éventuelle casse. Elle peut également travailler dans l'herbe humide. Le broyage est équivalent au mulching.

Le Conseil Municipal a choisi un modèle à chenilles caoutchoucs pour améliorer la stabilité et l'adhérence de la machine qui peut ainsi travailler dans des talus très pentus.

Le but est d'améliorer les conditions de travail de Julien dans ses tâches quotidiennes et de réduire l'utilisation des anciennes tondeuses.



# C.C.A.S (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

## Subventions aux activités sportives et culturelles

Lors de sa réunion du 10 Juin 2013, les membres du CCAS ont décidé d'aider financièrement les activités sportives et culturelles afin de compenser les avantages que proposaient la carte Olima Pass (actuellement carte Pass) dont la commune de Dommartin-Aux-Bois ne bénéficie plus du fait de son changement de communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La participation financière du CCAS s'établit selon le tableau ci-dessous :

<b>Piscine</b>	<b>Adulte</b>	<b>Enfants</b>	<b>Limite</b>
Carte abonnement (entrée)	1,50 € / entrée	1,65 € / entrée	Le montant subventionné ne pourra pas excéder 40 % de la dépense réelle
Leçon de natation (carte abonnement)	2,00 € / séance	2,00 € / séance	
Aquagym (abonnement)	2,00 € / séance		
<b>Patinoire</b>	<b>Adulte</b>	<b>Enfant</b>	<b>Limite</b>
Carte abonnement (entrée seule)	1,50 € / entrée	0,70 € / entrée	
Carte abonnement avec location de patin	1,80 € / entrée	1,10 € / entrée	
<b>Spinaparc à Epinal</b>	<b>Adulte</b>	<b>Enfant de 6 à 12 ans</b>	<b>Baby</b>
Parcours (entrées)	40 % du montant de la dépense réelle / entrée		
Carte abonnement familiale	40 % du montant de la dépense réelle / carte abonnement		
<b>BMI à Epinal Autres bibliothèques / médiathèques</b>	<b>Adulte</b>	<b>Enfants jusqu'à 14 ans</b>	<b>Etudiant, chômeur, bénéficiaire du RSA, adulte handicapé, titulaire de la carte ZAP, + de 60 %</b>
Abonnement individuel (un an de date à date)	50 % du montant de la dépense réelle / abonnement individuel		

Cette aide financière concerne les structures implantées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, de la communauté de communes du secteur de Dompierre et de la communauté de communes du pays de Mirecourt.

Et elle sera versée sur présentation de justificatifs à savoir : facture nominative ou carte d'abonnement nominative avec tampon de la structure concernée datant de moins de 6 mois (fournir un RIB également)

Le montant de cette aide financière attribué aux habitants de Dommartin-Aux-Bois est plafonné à 80,00 € par an (année civile) pour un adulte ou un enfant

## Fête des mères

Cette manifestation n'a pas été reconduite. En effet, l'année passée, 1 seule famille sur 6 avait répondu à notre invitation.

## Quelques dates à retenir

- **Le vendredi 11 octobre 2013 à 20h00** à la salle polyvalente de Dommartin, il est prévu une soirée débat sur les changements climatiques.
- **Le dimanche 1er décembre 2013 à midi**, repas pour nos anciens, organisé par les bénévoles du CCAS.

## Exposition d'œuvres d'arts à l'École de Girancourt

Ce mardi 02 Juillet, nos artistes en herbe invitaient les parents à voir les travaux et les exposés qu'ils ont réalisés au cours de l'année scolaire.

Voici quelques extraits, toutes classes confondues, parmi ceux affichés dans les couloirs et sous le préau.

Merci à nos enfants et à leurs enseignants pour cette exposition qui a ravi les nombreuses personnes présentes.



Gh. Didelot

## Sortie scolaire au cirque Pinder



Les élèves des classes de la petite section, moyenne section et des CP-CE1 se sont rendus l'après-midi du 25 juin au spectacle du cirque Pinder à Epinal.



Sous le chapiteau, les enfants ont pu applaudir les numéros de jonglerie, de trapèzes, de clowns qui étaient évidemment les plus attendus, des animaux...

Tous les élèves étaient ravis de leur sortie.



## **Cérémonie de fin d'année des CM2**

Le vendredi 05 juillet 2013 était le dernier jour à l'école du RPIC de Girancourt pour les CM2. À cette occasion, une fête a été organisée au cours de laquelle les représentants des Amis de l'École ont remis à chacun d'entre eux un dictionnaire français-anglais ou français-allemand selon l'option choisie.



Les maires des deux communes leur ont offert une image d'Epinal des paroles de la Marseillaise.

## **HOMMAGE**

### **Bernard Dupoirieux nous a quittés**

Bernard Dupoirieux s'en est allé le 5 juin au matin au terme d'une maladie qui l'a déconstruit pendant cinq mois.

Personnage marquant s'il en était, la foule venue lui rendre un dernier hommage en témoigne, c'était un homme de relations, un homme de passions. Passionné par le bois qui fut le matériau de sa vie professionnelle, du bûcheronnage qu'il pratiqua dans sa jeunesse, jusqu'à la scierie qu'il créa dans les années 1960 à Agémont. Passionné par les voyages, émergence certainement de son service militaire effectué dans la marine nationale. Des voyages qu'il fit à titre privé, au Canada, Mexique, Norvège et autres, ou qu'il organisait chaque année dans les centres Azureva, emmenant ses fidèles amis à la découverte des belles régions françaises. Passionné par son jardin où il était fier de montrer ses cultures d'asperges, de tomates et de melons.

Homme de relations, il avait noué de par son métier de solides amitiés à travers la France avec les professionnels du bois, de la tonnellerie et par ricochet avec les viticulteurs, sa spécialisation dans la fabrication des merrains avec lesquels on fabrique les tonneaux l'ayant conduit à pénétrer ces milieux. Un relationnel puissant le liait également avec le monde associatif, tant avec l'amicale des

anciens marins à Vittel qu'avec celle des chauffeurs routiers avec qui il organisait jadis à Harol des bals animés par des orchestres renommés.

Et plus récemment, depuis son arrivée à la présidence du Club de la Mirabelle, il était reconnu au sein des clubs d'aînés ruraux et particulièrement les périphériques, Harol, Uzemain et les trois mousquetaires avec qui Dommartin dispute la coupe de belote de l'amitié, Charmois l'Orgueilleux, La Haye et Harsault.



*Finale de coupe de belote de l'amitié 2011. Bernard brandit la coupe du club vainqueur (au centre) aux côtés des représentants des clubs de Charmois l'Orgueilleux, La Haye et Harsault.*

Bernard Dupoirieux était aussi un homme de partage. Ses tomates, ses melons faisaient le bonheur de ses amis ; derrière sa porte régnait un accueil chaleureux, et on ne prenait pas congé, lors de visites, sans avoir partagé le verre de l'amitié ou même sans avoir reçu l'invitation spontanée à prendre place à table si l'on passait par là à l'heure du repas. Son amour était grand pour sa famille qui comptait beaucoup pour lui et ses petits enfants étaient toujours les bienvenus lorsqu'ils investissaient la maison familiale.

Tels les chênes qu'on abat, ceux dont on fait les bons tonneaux, la maladie, pernicieuse, sournoise, a jeté à terre cette générosité. Après le choc provoqué par le diagnostic, l'esprit de combat, la volonté de surmonter l'épreuve, sont vite revenus. « *Je m'en sortirai* » disait-il avec foi. Et quand au bout du compte, la médecine a lâché qu'il n'y avait plus d'illusions à se faire, il était encore persuadé du contraire. L'amélioration de son état semblait lui donner raison. Puis, en 48 heures, la digue s'est rompue.

C'est donc la mémoire d'un homme qui a marqué la commune qu'il convient de saluer aujourd'hui. Un homme dont l'esprit imprègne toujours ses proches si l'on entend cette pensée d'un philosophe de l'Égypte antique : « *L'homme subsiste après sa mort, ses actions en tas à son côté. C'est pour l'éternité qu'on est là* »



## ASGDC TENNIS

Animatrice Emmanuelle DE POLI

Animateur DESPRES Christophe

Secrétaire Nadine JAVELOT

Trésorier Michel PIERRE

tél : 03 29 66 85 87 Girancourt

tél : 03 29 66 87 28 Girancourt

tél : 03 29 66 80 99 Chaumousey

Cours enfants le vendredi à 17h30 et 18h30

À partir du mois d'octobre 2013, tennis de table pour les jeunes licenciés.

## ASGDC PÉTANQUE

Entraînement à partir de mars:

Lundi de 18h00 à 20h00

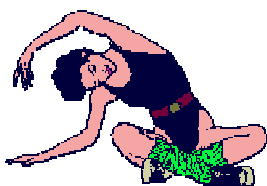
Vendredi à 20h00 au stade



Pour tout renseignement contacter :

Jean-François NICOLE tél : 03 29 66 85 58

Dominique VANÇON tél : 03 29 66 81 41



## ASGDC GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Entraînement le mardi :

De 19h15 à 20h15 pour de la gym d'entretien

De 20h30 à 21h30 pour de la gym

plus tonique

Pour tout renseignement contacter :

Anne-Marie RUER tél : 03 29 30 98 28

Céline VILLEMIN tél : 03 29 66 81 82

Monique CARTIGNY tél : 03 29 66 84 75

## ASGDC FOOTBALL

Entraînement le mercredi

après-midi pour tous les jeunes entre  
14h00 et 19h30 selon les catégories.

Compétitions le week-end



Pour tout renseignement contacter :

Georges CHARLES tél : 03 29 66 81 51

Stéphanie COLLE tél : 23 29 67 18 81

## ASGDC JUDO

Entraînement les mercredis :

De 17h00 à 17h50 pour les débutants

De 17h50 à 18h50 pour les confirmés

De 18h50 à 20h00 pour les grands

Pour tout renseignement contacter :

Alain FOURNIER tél : 03 29 66 87 95



# MÉMO

- La bibliothèque continue de fonctionner pendant les vacances estivales : **le samedi de 14h00 à 16h00**. Fermeture exceptionnelle, le samedi 17 août 2013.

- Comme tous les ans, les feux d'artifices seront tirés à AGÉMONT le samedi 10 août 2013 vers 23h00 après le méchoui organisé par le Comité des Fêtes à la scierie DUPOIRIEUX.



- Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 22 juillet au 11 août 2013 inclus pour cause de congés annuels de la secrétaire. En cas de nécessité appeler le Maire au 06.73.03.58.89 ou au 03.29.30.96.51 ou les Adjoints.



**Bonnes vacances  
à tous !**